

— Grand mandarin, répond-t-il, c'est avec la douleur dans l'âme que je viens d'entendre de semblables paroles. Je ne peux oublier que ceux qui m'accusent sont mon père et mon frère... et l'affection qui malgré tout me lie à eux, m'empêche pour ainsi dire de me justifier... et ne pouvant maîtriser son émotion : ô mon père, s'écrie-t-il que vos paroles sont injustes et viennent briser mon cœur.

Le juge reprend d'un ton adouci. Les mots que tu viens de prononcer plaident en ta faveur, ne crains point de parler, je t'écoute.

— Je suis né d'une famille peu fortunée ; ayant fait de bonnes études, à vingt ans, j'entrai dans une banque ; au bout de quelques années, je devins l'associé de mon patron. Nos affaires furent excellentes et bon an mal an, grâce à mes bénéfices, je pouvais acheter huit à dix "mous" de terre. Bientôt nos richesses s'évaluèrent à 80 mous ; à cette époque, mon frère et moi nous étions mariés et pères de familles ; après avoir réuni un "Conseil" de parents et d'amis, on décida de faire le partage des biens, Chacun de nous eut 40 mous de terre et la moitié des habitations. Entretenir et nourrir nos parents fut notre charge commune. Heureux et content, je repris mon travail, et la chance continua à me favoriser. Avec mes économies annuelles, je réussis, au bout de dix ans, à agrandir mon patrimoine d'une soixantaine de "mous" de terre et à construire de nouvelles habitations. Je suis devenu chrétien. Est-ce un crime ? Je soutiens une école, n'en ai-je pas le droit ? Ces nouvelles richesses enflammèrent la jalousie de mon frère, et mon père qui, depuis longtemps a donné toute son affection à son second fils, entra complètement dans ses vues.

Mes parents me réclamèrent tout d'abord une vingtaine de mous de terre, voulant, disaient-ils, vivre selon leurs goûts. Mais ce n'était qu'une ruse, leur intention bien arrêtée était de donner ces 20 mous à mon frère. Connaissant tout cela, je répondis à toutes leurs démarches par un refus catégorique. Colère, menaces, malédictions ne me firent point céder, et aujourd'hui, accusé devant ce tribunal, je dois, quoiqu'il m'en coûte, dire toute la vérité.

Le Mandarin qui connaissait déjà tous les dessous de cette affaire fut bien impressionné par cet éloquent plaidoyer et élevant la voix, il cria.

— Toi, vieillard aux cheveux blancs, j'ai pitié de toi, ton affection insensée pour ton second fils a obscurci ton intelligence et annihilé ta volonté, je ne te punirai pas. Quant à toi, frère dénaturé, cruel, hypocrite, menteur et paresseux, je te condamne à cent coups de rotin...

A ces mots, le frère aîné, s'écrie, la voix pleine de sanglots. "Grand Mandarin, ta sagesse est incomparable, ta justice brille

comme le soleil, mais fais-nous voir aussi le resplendissement de ta miséricorde... Remets-lui toute sa peine..."

— Je ne peux satisfaire à ta demande, reprit le juge, car il faut que les arrêts de la justice s'accomplissent, cependant ta supplication ne sera point stérile, je remets à ton frère la moitié de sa peine... Bourreau fais ton office ! ! !"

Et aussitôt le condamné reçut cinquante coups de bambou sous la plante des pieds.

A la porte de sortie, tous les trois se rencontrèrent, et le cadet montrant le poing à l'aîné, s'écria avec fureur : Désormais, c'est entre nous une haine à mort ! ! ! et prenant le bras de son père, il disparut dans la foule.

* * *

Il est huit heures. Le missionnaire travaille tranquillement à mettre à jour ses registres paroissiaux, quand une main vigoureuse heurte violemment la porte, et une figure rayonnante apparaît brusquement devant son bureau.

— Bonjour Père, je viens tout joyeux t'annoncer une bonne nouvelle ; l'affaire en litige a été réglée par le mandarin selon mes désirs.

— En effet, répondit le Père, j'ai su par la rumeur publique que ton procès avait eu une heureuse issue, la Providence a été clément à ton égard. Que vas-tu faire maintenant ?

— Mon père et mon frère sont encore sous l'empire de leur furieuse colère, je ne peux songer à rentrer au logis. Mais le catéchiste de la mission doit reprendre chez moi sa place et diriger l'école. Je serais heureux si tu pouvais l'envoyer de suite, je lui remettrai une lettre, avec mes instructions pour donner à ma femme ; pour moi, demain je reprendrai la route de Dalny pour aller m'occuper des affaires de ma banque.

Ce qui fut dit fut fait. Le lendemain, le maître d'école prenait le chemin du Sud, et Mr Li s'acheminait vers le petit port de Shi Saen.

Dans sa lettre, Mr Li avertissait sa femme de le prévenir quand il pourrait rentrer à la maison sans danger.

* * *

Six mois se sont écoulés ; un matin, le banquier reçoit une lettre avec ces mots bien significatifs : Situation tout à fait calme, tu peux donc songer au retour. Rempli de joie, Mr Li s'empresse de répondre : je pars, et dans trois jours, je serais auprès de vous tous.

Le surlendemain, le facteur qui dessert la région rencontre en dehors du village le frère de Mr Li et s'empresse de lui remettre la missive. Ce dernier reconnaissant l'écriture,